



Conseil régional

**Rapport pour le conseil régional
DÉCEMBRE 2019**

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

**ANNEXE 7 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE
(PROJET DE BUDGET 2020)**

Sommaire

<u>EXPOSÉ DES MOTIFS</u>	3
<u>ANNEXE AU RAPPORT</u>	4
<u>Annexe 7 : Enseignement supérieur et recherche</u>	5

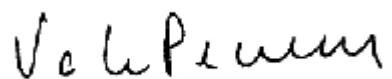
EXPOSÉ DES MOTIFS

Vous trouverez ci-dessous

- l'Annexe 7 : Enseignement supérieur et recherche (Projet de budget 2020)

Telle que mise en ligne sur le [portail des élus](#)

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXE AU RAPPORT

Annexe 7 : Enseignement supérieur et recherche

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2020

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

INVESTISSEMENT

Chapitre 902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Chapitre 909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

FONCTIONNEMENT

Chapitre 931 - Formation professionnelle et apprentissage

11 - Formation professionnelle

Chapitre 932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Chapitre 939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

ANNEXE 7

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2020	9
INVESTISSEMENT.....	10
FONCTIONNEMENT.....	20
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	30
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019	35
INVESTISSEMENT.....	36
FONCTIONNEMENT.....	45

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

Enseignement supérieur et orientation

Face à la croissance étudiante en Ile-de-France et aux bouleversements liés au numérique et à la transition énergétique, la Région continue en 2020 à favoriser l'attractivité des campus, l'employabilité des Franciliens et la lutte contre la précarité étudiante en poursuivant les programmes en faveur de l'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur et la réussite de tous, conformément au SRESRI voté en 2017. Le budget régional en faveur de l'enseignement supérieur est proposé à hauteur de 66,7 M€ en 2020, dont 56,3 M€ en investissement et 10,3 M€ en fonctionnement. Il s'agit d'une progression de + 6 % par rapport à 2019.

La dotation globale est de 94,915 M€ en crédits de paiement, soit une hausse significative de + 4 % par rapport aux crédits votés en 2019 (90,975 M€).

En investissement, la dotation 2020 est de **56,35 M€ en AP et de 84,575 M€ en CPI** contre 52,65 M€ en AP et de 80,725 M€ en CPI en 2019 soit + 7 % en AP et + 5 %. Cette augmentation vise à tenir les engagements du CPER dont 2020 sera la dernière année.

S'agissant de la dernière année du **Contrat de plan Etat-Région 2015-2020**, la Région fera un effort particulier en 2020 pour accélérer la mise en œuvre de ses engagements et soutenir la réalisation des **opérations immobilières prévues et matures**. Les opérations non financées sont celles qui n'ont pu aboutir sur la période pour des raisons propres aux établissements et certaines pourront être reprogrammées.

Une enveloppe d'un montant de **54,10 M€ en AP** sera mobilisée au bénéfice de plusieurs opérations structurantes pour l'immobilier universitaire francilien parmi lesquelles :

- la construction du Laboratoire d'Analyse, de Géométrie et d'Application (LAGA), 3^{ème} laboratoire de mathématiques généralistes d'Ile-de-France sur le campus universitaire de Villetaneuse ;
- la construction du pôle universitaire parisien du Campus Condorcet sur le site de la Porte de la Chapelle, qui prévoit l'accueil sur 13 000 m² des licences et masters de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- la réalisation de l'Institut de l'Autonomie, 2^{ème} phase du Pôle Longévité et vieillissement pour Sorbonne Université.

La section d'investissement de ce budget porte également une ligne dédiée au **soutien des initiatives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche franciliens dans le domaine du numérique**. En plus des trophées Edtech dont ce sera la quatrième édition en 2020, et qui sont désormais bien ancrés dans le champ de la smart région, il est proposé, depuis l'an dernier, un dispositif numérique visant à faciliter l'accès de tous à l'enseignement supérieur grâce à des lieux de proximité. Le réseau de ces lieux sera étendu en 2020 avec le soutien de nouveaux projets de type Digitale Académie.

Enfin un nouvel **appel à projet Ingénierie de Formation Professionnelle et d'offres d'Accompagnement Innovantes - IFPAI** - sera lancé sur la ligne orientation et formations supérieures. Cofinancé à parité avec l'Etat et opéré par la Caisse des Dépôts et Consignations, il vise à soutenir la création de formations courtes et partenariales en lien avec les besoins des entreprises ainsi que l'accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant et de valorisation de l'innovation.

En fonctionnement, la dotation 2020 est de **10,340 M€ en AE et en CPF dont 0,400 M€ au titre du PRIC** imputés sur le chapitre 931 "Formation professionnelle et apprentissage". La dotation 2019 était de 10,25 M€ en AE et en CPF et 0,2 M€ ont été rajoutés lors du vote du budget supplémentaire au titre du PRIC et imputés sur le chapitre 931 précité.

La Région poursuit son effort en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur de tous les Franciliens, avec une dotation de **5,48 M€** permettant de financer :

- une nouvelle promotion d'étudiants bénéficiaires de l'aide régionale au mérite ;
- une nouvelle promotion d'étudiants bénéficiaires de l'aide au passage du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).

Cette dotation inclut également une enveloppe fortement majorée (+ 8 %) pour les « Cordées de la réussite » portées par les établissements d'enseignement supérieur à destination de lycéens de 1^{ère} et terminale, et plus particulièrement ceux qui sont scolarisés dans des quartiers prioritaires. Cette enveloppe permet d'accentuer encore l'effort de la Région pour doubler le nombre de cordées de la réussite. Depuis le début de la mandature le budget dédié à cette action aura presque triplé.

Les financements de la Région en matière **d'aide à la mobilité internationale sont stabilisés à 3,920 M€ en AE en 2020**, après la forte augmentation de 3 % accordée en 2019. Ces crédits permettront aux étudiants franciliens de réaliser un stage, un séjour d'études ou de recherche à l'étranger, et aux étudiants et chercheurs étrangers d'être logés à la Maison de l'Île-de-France. Les trophées des Etudiants Ambassadeurs, concours pour inciter les étudiants à être davantage vecteurs de l'attractivité de l'Île-de-France et de ses établissements d'enseignement supérieur, dans l'esprit des orientations du SRESRI, seront reconduits.

Enfin, le budget Enseignement supérieur porte des crédits pour la coordination et les initiatives digitales des acteurs de l'orientation, en lien avec le portail ORIANE, et pour le soutien à des projets de vie étudiante comme par exemple la mise en œuvre d'animation dans les résidences et lieux de vie étudiants. Un budget de **0,540 M€** sera consacré à ces sujets.

Recherche et Transferts de Technologie

Dans le secteur de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologie, de nombreuses évolutions sont opérées en 2020 : nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) émergents sur des thématiques ciblées, programme « postdoctorants, chercheurs étrangers », master classes en sciences « Paroles de chercheurs » ou encore programme « Offres d'accompagnement innovant au transfert de technologies ».

Ainsi, en 2020, la Région souhaite contribuer à la constitution de nouveaux réseaux de recherche autour de thématiques d'intérêt régional : d'une part de la question des intrants et pesticides et d'autre part de l'économie internationale, de la souveraineté numérique et de la crypto-économie.

Parmi les nouvelles actions en faveur du renforcement des compétences scientifiques des laboratoires des DIM et de leur attractivité internationale, la Région espère être lauréate du programme européen H2020-COFUND « Paris Region Fellowship ». Le projet redéposé vise au recrutement de 52 postdoctorants au sein des DIM.

Toujours en faveur du soutien à l'emploi scientifique francilien, sont augmentés les moyens en vue du recrutement de doctorants (35 « Paris Region PhD » en 2020), développant leurs compétences au sein des laboratoires des DIM et en partenariat avec des entreprises.

Avec les nouvelles « Paroles de chercheurs », les chercheurs sont d'ailleurs à l'honneur dans les lycées d'Île-de-France afin de partager leurs connaissances et leur métier.

En matière de transfert de technologies, est mise en œuvre une nouvelle action phare, celle du soutien à de nouvelles actions de formation et d'ingénierie d'accompagnement innovant des chercheurs et étudiants, dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir régionalisé.

Pour 2020, en matière de recherche et de transferts de technologie, il est donc proposé une dotation à hauteur de **49,580 M€ en AP/AE et 47,880 M€ en CPI/CPF**.

En investissement, le budget 2020 s'élève à **28,900 M€ en AP et 27,200 M€ en CPI**.

Globalement, les actions majeures de la Région en matière de recherche et d'innovation sont poursuivies, en faveur des réseaux de recherche (DIM), de l'équipement scientifique et technologique (SESAME et SESAME Filières PIA), des compétences scientifiques et technologiques (Paris Region PhD, Chaires Blaise Pascal), de la diffusion de la culture scientifique et technique, compétence obligatoire de la Région, des lieux d'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant. La nouveauté réside

dans l'accompagnement à de nouveaux programmes d'ingénierie en faveur du transfert de technologies.

Cette dotation se traduit par :

- une enveloppe de 0,500 M€ de plus que celle de 2019, dédiée au dispositif de soutien à l'acquisition d'équipements scientifiques et technologiques de pointe (SESAME) d'un montant de **6,000 M€** en AP. Ce dispositif plébiscité par les laboratoires de recherche favorise également les collaborations avec les entreprises, dans un objectif de mutualisation des équipements et d'excellence des équipes en complémentarité avec le dispositif « SESAME Filières PIA » ;
- un budget dédié aux Domaines d'Intérêt Majeur labellisés et au GIP Genopole de **18,300 M€** en AP afin de poursuivre l'engagement régional pour la dernière année de labellisation des treize DIM retenus en 2016 par le Conseil Scientifique Régional ;
- la reconduction du budget d'investissement en faveur de la diffusion de la culture scientifique à hauteur de **0,100 M€** en AP ;
- par ailleurs, une enveloppe dotée de **4,000 M€** en AP est proposée afin de soutenir les projets de transfert de technologie des laboratoires, en partenariat notamment avec l'État dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir. En 2020, en complément du soutien aux plateformes mutualisées des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sera lancé le nouveau programme « Ingénierie de Formation Professionnelle et d'Accompagnement Innovant », plus particulièrement ciblé sur le transfert de technologie ;
- enfin, il est proposé de dédier **0,500 M€** en AP en faveur de la création, sur les campus des établissements d'enseignement et de recherche, de lieux d'innovation partagés et ouverts, avec le projet notamment de restructuration du campus de Paris Dauphine.

En fonctionnement, le budget 2020 s'élève à **20,680 M€ en AE et CPF**.

En 2020, de nouvelles actions sont mises en œuvre afin d'assurer une meilleure visibilité et diffusion des travaux des acteurs scientifiques de la Région, avec un partenariat avec The Conversation et des master classes au sein des lycées franciliens avec « Paroles de chercheurs », permettant de faire connaître les métiers et partager les expériences des chercheurs.

Un nouvel appel à projets en vue de la constitution de réseaux de recherche sur la question des intrants, pesticides et glyphosates, ainsi que sur le sujet de la cyber-économie est lancé.

Les objectifs de soutien à la recherche d'excellence et de visibilité internationale sont par ailleurs toujours au cœur de l'action régionale. La Région poursuit son effort de soutien à l'emploi scientifique non seulement via les DIM ou au travers du nouveau programme « Paris Region PhD » avec un objectif de 35 nouveaux doctorants recrutés, mais aussi avec la candidature de la Région au programme COFUND en vue du recrutement de postdoctorants. Elle poursuit également sa politique ciblée sur l'entrepreneuriat étudiant, pour laquelle elle s'est particulièrement investie depuis 2017. Le budget alloué permettra de renforcer les actions majeures soutenues jusque-là et de développer de nouvelles opérations, avec :

- le financement des projets du GIP Genopole et des nouveaux réseaux « Domaines d'intérêt Majeur », labellisés sur la période 2017-2020 (allocations de recherche, manifestations scientifiques, communication...) pour **15,180 M€** ;
- avec une enveloppe de **4,145 M€**, le programme de soutien aux compétences scientifiques et technologiques permet d'augmenter le second appel à projets « Paris Region PhD » de 0,500 M€ supplémentaires afin de financer les nouveaux contrats doctoraux mais aussi de confirmer le réseau d'accueil des chercheurs en Île-de-France, ainsi que de poursuivre le financement de chaires d'excellence et la participation des scientifiques à des manifestations d'envergure internationale ;
- le soutien aux actions de diffusion de la culture scientifique à destination du grand public et en particulier des plus jeunes à hauteur de **0,700 M€**, avec comme nouveauté le programme « Paroles de chercheurs » ;
- la reconduction des financements dédiés au Conseil Scientifique Régional, aux évaluations et études et à la promotion des travaux de recherche avec notamment The Conversation (**0,055 M€**) ;
- le développement d'actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant et du transfert de technologies (**0,600 M€**), en s'appuyant sur le dispositif national PEPITE, en promouvant le dispositif régional PEPITE START'UP Île-de-France, Les Entrepr' Île-de-France et en aidant les initiatives du terrain.

1ère PARTIE :

LES PROPOSITIONS POUR 2020

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2020
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2020

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur	52,650	56,350	80,725	84,575
	HP 2,250	2,220	2,476	3,350
	PJ		5,813	8,000
	CP		1,446	2,200
Recherche	PR 50,400	54,130	70,990	71,025
	28,900	28,900	40,000	27,200
	HP 28,900	28,900	38,600	25,200
	PJ		1,400	2,000
TOTAL	81,550	85,250	120,725	111,775
	HP 31,150	31,120	41,076	28,550
	PJ		7,213	10,000
	CP		1,446	2,200
	PR 50,400	54,130	70,990	71,025

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	52,650	56,350	80,725	84,575
23 - Enseignement supérieur	52,650	56,350	80,725	84,575
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			4,148	2,300
<i>HP23-001</i>			0,065	0,100
<i>CP23-001</i>				0,200
<i>PJ23-001</i>			4,083	2,000
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			4,148	2,300
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,400	54,130	74,302	80,025
<i>HP23-002</i>			0,136	1,000
<i>CP23-002</i>			1,446	2,000
<i>PJ23-002</i>			1,730	6,000
<i>PR23-002</i>	50,400	54,130	70,990	71,025
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,400	54,130	74,302	80,025
Orientation et formations supérieures	2,250	2,220	2,275	2,250
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	1,000	1,220	1,125	1,250
Transition numérique des établissements ESR	1,250	1,000	1,150	1,000
TOTAL	52,650	56,350	80,725	84,575
HP	2,250	2,220	2,476	3,350
PJ			5,813	8,000
CP			1,446	2,200
PR	50,400	54,130	70,990	71,025

Recherche

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
909 - Action économique	28,900	28,900	40,000	27,200
92 - Recherche et innovation	28,900	28,900	40,000	27,200
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	5,500	6,000	7,000	6,000
<i>HP92-001</i>				
Soutien aux équipements de recherche	5,500	6,000	7,000	6,000
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	19,800	18,300	26,900	16,100
<i>HP92-006</i>	19,800	18,300	25,500	14,100
<i>PJ92-006</i>			1,400	2,000
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	19,800	18,300	26,900	16,100
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,100	0,100	0,100
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,100	0,100	0,100
Soutien aux transferts de technologie	3,500	4,500	6,000	5,000
<i>HP92-008</i>				
Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR	3,000	4,000	4,000	3,000
Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus	0,500	0,500	2,000	2,000
TOTAL	28,900	28,900	40,000	27,200
HP	28,900	28,900	38,600	25,200
PJ			1,400	2,000

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 902 - Enseignement	84,575
Sous fonction 23 - Enseignement supérieur	84,575
2031 : Frais d'études	0,215
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,215
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	22,110
2318 : Autres immobilisations corporelles	0,890
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	61,145
CHAPITRE 909 - Action économique	27,200
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	27,200
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	0,503
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,024
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	23,154
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,119
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	2,040
2745 : Avances remboursables	1,360
TOTAL	111,775

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

Une dotation en crédits de paiement de **2,300 M€** est proposée sur ce programme pour couvrir les engagements antérieurs.

Programme : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Action : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

L'enveloppe de **54,130 M€** mobilisée en autorisation de programme (AP) sur ce programme permettra d'accompagner plusieurs opérations structurantes pour l'immobilier universitaire francilien, inscrites au CPER 2015-2020. Les différents projets financés s'inscrivent totalement dans le cadre de la troisième priorité identifiée par le SRESRI pour développer des campus vivants et innovants avec une vie étudiante dense : bibliothèque universitaire revendiquant une plus grande ouverture à différents publics, maison de vie étudiante conçue sur une logique de service, constitution progressive du Campus Condorcet, rénovation de bâtiment d'enseignement, etc.

La dotation 2020 permettra ainsi de :

- poursuivre le suivi environnemental de la Maison Ile de France afin de mesurer les performances du bâtiment, conformément aux dispositions de l'appel à projets BEPOS de l'ADEME. Ce suivi permet d'optimiser la régulation de dispositifs de stockage de l'énergie uniques en France ;
- soutenir la réhabilitation de la Faculté de Médecine de la Pitié Salpêtrière, qui prévoit la réalisation d'une première tranche de travaux au 105 boulevard de l'Hôpital autour du laboratoire de Myologie ;
- poursuivre la réalisation du bâtiment « Ader » à la Cité Descartes, en prévoyant le budget nécessaire au lancement du concours d'architecture, à la rémunération du mandataire et à la réalisation des diagnostics techniques ;
- restructurer le Restaurant Universitaire du CROUS « Les Etats-Unis » à Versailles afin d'améliorer l'offre de restauration étudiante ;
- accompagner le projet de construction du learning center de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne en prévoyant le budget nécessaire aux études préalables. Le projet prévoit la restructuration de la bibliothèque existante et l'accueil de l'UFR Sciences Humaines et Sociales dans un lieu mutualisé ;
- financer la construction du Laboratoire d'Analyse, de Géométrie et d'Application (LAGA), 3^{ème} laboratoire de mathématiciens généralistes d'Ile-de-France sur le campus universitaire de Villetaneuse. Les locaux actuellement occupés sont exiguës et les installations obsolètes ;
- financer la réalisation de l'Institut de l'Autonomie 2^{ème} phase du Pôle Longévité et vieillissement pour Sorbonne Université. Cette opération prévoit la réhabilitation du bâtiment Pasteur, qui accueillera un centre d'examen clinique mettant en œuvre la télémédecine et des plateaux de simulation pour étudier la perte d'autonomie des personnes âgées ;
- financer la seconde phase de restructuration de l'ENVA à Maisons-Alfort qui comprend la rénovation

globale du campus de 12 hectares réalisée en plusieurs tranches. Un effort tout particulier a été consenti sur ce projet en accordant 1,5 M€ de plus qu'initialement prévu par redéploiement ;

- construire un ensemble immobilier pour la recherche biomédicale sur le site de la Faculté de médecine à Créteil. Le projet prévoit la construction de 6 000 m² ;

- accompagner le futur Campus international de Cergy-Pontoise, qui permettra de regrouper dans un projet fédérateur l'Université et les grands établissements du territoire parmi lesquels l'ESSEC et l'EISTI. Sont ainsi prévus en 2020 l'engagement d'études de programmation des futures opérations à réaliser et l'engagement de la construction d'un bâtiment pour l'IUT de Neuville, site ayant vocation à devenir le pôle sciences et techniques du futur campus international de Cergy-Pontoise ;

- construire un bâtiment de recherche « Synergie 2 » pour le CNAM. Ce projet prévoit la réalisation d'un bâtiment permettant d'accueillir trois laboratoires de biologie actuellement implantés dans des locaux inadaptés. Le Conseil d'Administration du CNAM du 8 mars 2018 a voté une participation d'1,5 M€ afin de financer les équipements et installations techniques de l'opération, compte-tenu de la forte technicité des laboratoires accueillis. Il est nécessaire d'avancer cette participation dont le versement sera formalisé par une convention avec le CNAM ;

- construire un pôle universitaire sur le site de la Porte de la Chapelle, volet parisien du Campus Condorcet qui prévoit sur 13 000 m² l'accueil des licences et masters de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, une bibliothèque, un restaurant universitaire et un espace d'initiatives étudiantes. Les travaux de dépollution sont en cours, suivis par le confortement des sols. Le chantier de construction débutera en 2020 ;

- rénover l'Hôtel de la Meilleraye pour l'Institut d'Etudes Politiques dans le cadre du projet « Campus 2022 » afin de confirmer ce site emblématique comme pôle d'enseignement et de vie étudiante de l'établissement. L'opération prévoit un développement important des espaces dédiés aux étudiants (lieux associatifs, restauration...) et de lieux d'innovation pédagogique, avec la rénovation complète des salles d'enseignement ;

- aménager un espace muséal à l'Observatoire de Meudon, avec un parcours d'accueil du public sur l'histoire de l'astronomie. Le projet permettra notamment de rendre possible la visite de la grande coupole située à proximité ;

- enfin, de poursuivre la rénovation du bâtiment de l'Illustration à Bobigny, avec notamment l'accueil de deux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), en cohérence avec l'objectif régional d'universitarisation des formations paramédicales.

Fin 2020, la Région devrait avoir engagé près de 90 % du CPER 2015-2020, soit un taux d'exécution plus élevé que lors du précédent CPER. Les opérations les plus matures auront été financées.

Une dizaine opérations seront à reprogrammer sur le prochain CPER.

Une dotation de **80,025 M€** en crédits de paiement (CPI) permettra de financer les opérations en cours.

Programme : Orientation et formations supérieures

Une dotation de **2,220 M€** est prévue en autorisations de programme (AP) et **2,250 M€** en crédits de paiements (CPI) en 2020.

Action : Orientation et formations supérieures

Une dotation de **1,220 M€** est prévue en autorisations de programme (AP) et **1,250 M€** en crédits de paiements (CPI) en 2020 pour l'accès de proximité à l'enseignement supérieur et pour développer les innovations partenariales dans les formations de l'enseignement supérieur.

L'Université doit s'ouvrir sur son environnement économique et territorial et évoluer dans son fonctionnement quotidien (organisation, pédagogie, gestion de carrière). L'Etat accompagne cette

dynamique grâce au Programme Investissements d'Avenir (PIA). La Région s'est fixé, dans son Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, l'objectif de contribuer à l'interpénétration du monde professionnel et de l'université dans les domaines de la recherche et de la formation professionnelle continue. Grâce à cette dotation qui est une mesure nouvelle du SRESRI, et qui s'inscrit pleinement dans le premier axe de celui-ci, la Région pourra notamment soutenir le développement de formations courtes, professionnalisantes et personnalisées ou encore le développement de la formation continue des salariés au sein des universités, ou bien des partenariats entreprises - universités sur des projets innovants prioritairement dans les domaines couverts par les Campus des Métiers et des Qualifications et le plan Industrie. **0,97 M€** sont prévus à cet effet.

Action : Transition numérique des établissements ESR

Une dotation de **1,000 M€** est prévue en autorisations de programme (AP) et en crédits de paiements (CP) en 2020 pour la transition numérique des établissements du supérieur.

Le SRESRI a affiché clairement la volonté de la Région de promouvoir la constitution d'universités et de campus de haut niveau, adaptés aux transformations de l'économie de la connaissance et à la révolution digitale. La transition numérique constitue un défi majeur pour le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les années à venir, tant sur le plan des innovations pédagogiques que pour redéfinir les interactions avec le monde économique, les territoires et pour améliorer les conditions de vie sur les Campus.

En 2020, grâce à cette dotation, la Région consacrera la 4^e édition des «Trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur » comme un de ses dispositifs phare. Il permet à la fois de créer un effet levier sur les projets Edtech en gestation dans les universités et de contribuer à l'essor d'une filière économique en cours de structuration, notamment autour de nombreuses Start Up franciliennes.

Enfin certains territoires étant mal desservis en offre de formation universitaire, le développement d'un réseau de sites facilitant malgré tout l'accès à l'enseignement supérieur grâce au digital mais aussi à un coaching personnalisé est encouragé. A l'instar de la Digitale Académie de Montereau, d'autres sites ont été ouverts en 2019 et la Région soutiendra l'investissement initial nécessaire à l'ouverture de davantage de ces espaces en 2020.

Recherche

909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien aux compétences scientifiques et technologiques

Action : Soutien aux équipements de recherche

Pour 2020, le budget dédié au dispositif SESAME est de **6,000 M€** en AP et CPI, permettant de financer une dizaine de projets d'équipements scientifiques de pointe, d'une moyenne de 0,600 M€, afin de renforcer la compétitivité des laboratoires de recherche franciliens et leur attractivité internationale.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Fin 2016, la Région Ile-de-France a choisi de labelliser, en tant que Domaines d'intérêt majeur (DIM), 13 réseaux de recherche thématiqués, dont le nouvel objectif commun était de s'ouvrir davantage aux acteurs du transfert de technologie ainsi qu'aux entreprises.

Au total sur ce programme, **18,300 M€** seront mobilisés en faveur des DIM et du GIP Genopole, d'une part, pour mener des projets de recherche et, d'autre part, pour équiper leurs laboratoires de nouveaux équipements scientifiques et technologiques.

Pour ce qui concerne le GIP Genopole, sera pris en compte par la Région, comme cela est le cas depuis 2017 une contrepartie à la fin de la participation du Département de l'Essonne. Par rapport à 2019, une baisse des autorisations de programme de 0,500 M€ en faveur du GIP est prévue.

16,100 M€ sont prévus en CPI sur cette action en 2019.

Programme : Soutien au dialogue Sciences- Société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,100 M€** en AP et CPI permettra, comme les années précédentes, le soutien en investissement, complémentaire à celui prévu en fonctionnement, des actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique portées par les acteurs franciliens et retenues à l'issue de la procédure annuelle d'appel à projets.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR

Une enveloppe dotée de **4,000 M€** en AP et de **3,000 M€** en CPI est proposée afin de soutenir les projets de transfert de technologie des laboratoires et plus largement de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce budget sera mobilisé sur les volets du PIA 3 Régionalisé « filières » et « Ingénierie d'accompagnement innovant au transfert de technologie » en co-financement avec l'Etat. Seront ainsi lancés les appels à projets d'une part, « SESAME Filières PIA », destiné à financer des plateformes technologiques au sein des laboratoires franciliens et ouverts à des entreprises et d'autre part « offres d'accompagnement innovant », amenant les étudiants, doctorants et chercheurs vers le transfert de leur technologie et vers la création d'entreprises (ex. : plateforme mutualisée, dédiée à une filière, qui offre aux entreprises l'accès à des prestations de formation, des équipements et des services d'appui, de recherche et de transferts technologiques).

Seront privilégiées les opérations qui concourront à susciter des liens entre les laboratoires de recherche et le tissu économique et plus particulièrement avec les PME et les ETI, et à permettre l'accès aux technologies des laboratoires des filières stratégiques de l'Ile-de-France.

Action : Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus

Il est proposé de dédier **0,500 M€** en AP et **2,000 M€** en CPI en faveur de la création, sur les campus des établissements d'enseignement et de recherche, de lieux d'innovation, de lieux mixtes partagés et ouverts ou d'espaces de travail collaboratif.

Le paysage francilien évolue à grande vitesse et le mouvement actuel en faveur de l'entrepreneuriat étudiant pousse les établissements d'enseignement supérieur à se doter de lieux attractifs et ouverts pour l'accueil de ces nouveaux entrepreneurs : espaces de coworking, fablab, living lab... La Région entend accompagner cet effort en lien avec sa politique de campus.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2020
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2020

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		10,250	10,340	10,250
	HP	10,250	10,340	10,250
	PJ			10,340
	CP			
	PR			
Recherche		20,800	20,680	20,800
	HP	20,800	20,680	20,800
	PJ			20,680
	CP			
	PR			
TOTAL		31,050	31,020	31,050
	HP	31,050	31,020	31,050
	PJ			31,020
	CP			
	PR			

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
931 - Formation professionnelle et apprentissage		0,400		0,400
11 - Formation professionnelle		0,400		0,400
113 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi		0,400		0,400
Accès à l'information et à l'orientation		0,400		0,400
<i>HP113-004</i>				
Service public régional de l'orientation - SPRO		0,400		0,400
932 - Enseignement	10,250	9,940	10,250	9,940
23 - Enseignement supérieur	10,250	9,940	10,250	9,940
Actions en faveur de la mobilité internationale	3,950	3,920	3,950	3,920
<i>HP23-004</i>				
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	3,850	3,850	3,850	3,850
Accueil des étudiants étrangers	0,100	0,070	0,100	0,070
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	5,750	5,480	5,750	5,480
<i>HP23-008</i>				
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur	5,750	5,480	5,750	5,480
Orientation et formations supérieures	0,550	0,540	0,550	0,540
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	0,550	0,540	0,550	0,540
TOTAL	10,250	10,340	10,250	10,340
HP	10,250	10,340	10,250	10,340

Recherche

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
939 - Action économique	20,800	20,680	20,800	20,680
92 - Recherche et innovation	20,800	20,680	20,800	20,680
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	3,700	4,145	3,645	4,145
<i>HP92-001</i>				
Accueil et accompagnement des chercheurs	0,500	0,500	0,100	0,500
Allocations de recherche et Chaires	3,000	3,505	3,445	3,505
Soutien aux coopérations scientifiques	0,200	0,140	0,100	0,140
Evaluations, études, actions support	0,060	0,055	0,055	0,055
<i>HP92-003</i>				
Conseil scientifique régional	0,015	0,010	0,010	0,010
Evaluations, études, actions support	0,045	0,045	0,045	0,045
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	15,690	15,180	15,800	15,180
<i>HP92-006</i>				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	15,690	15,180	15,800	15,180
Soutien au dialogue sciences- société	0,750	0,700	0,700	0,700
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,750	0,700	0,700	0,700
Soutien aux transferts de technologie	0,600	0,600	0,600	0,600
<i>HP92-008</i>				
Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert	0,600	0,600	0,600	0,600
TOTAL	20,800	20,680	20,800	20,680
HP	20,800	20,680	20,800	20,680

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 931 - Formation professionnelle et apprentissage	0,400
Sous fonction 11 - Formation professionnelle	0,400
Code fonctionnel 113 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	0,400
65738 : Organismes publics divers	0,400
CHAPITRE 932 - Enseignement	9,940
Sous fonction 23 - Enseignement supérieur	9,940
611 : Contrats de prestations de services	0,132
6226 : Honoraires	0,190
6234 : Réceptions	0,075
6513 : Bourses	4,500
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	0,030
65738 : Organismes publics divers	4,600
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,413
CHAPITRE 939 - Action économique	20,680
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	20,680
6226 : Honoraires	0,030
6233 : Foires et expositions	0,030
6234 : Réceptions	0,009
6238 : Divers	0,002
6245 : Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,001
6251 : Voyages, déplacements et missions des agents (CMP)	0,001
6568 : Autres participations	0,002
65734 : Communes et structures intercommunales	0,015
65738 : Organismes publics divers	14,250
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	6,340
TOTAL	31,020

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

931 - Formation professionnelle et apprentissage

11 - Formation professionnelle

113 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi

Programme : Accès à l'information et à l'orientation

Action : Service public régional de l'orientation - SPRO

Dans le cadre de l'axe 2 de la stratégie régionale, la Région entend mettre en œuvre la territorialisation du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) à l'échelle pertinente des bassins d'emploi, échelle choisie également pour l'application des politiques de développement économique, d'emploi et de formation. L'objectif est de créer un réseau local du SPRO à même de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires, compte tenu des caractéristiques de leur bassin de résidence. En d'autres termes, il s'agit ici de construire un service public de premier niveau d'accueil et d'information sur les métiers, la formation et l'emploi, ce qui suppose un travail en commun et une synergie de l'ensemble des acteurs tant au niveau régional qu'au niveau des bassins.

La région a donc mis en place dès 2019 cette animation et un financement a été attribué à travers des contrats de coopération public-public pour 8 réseaux locaux. En 2020, l'objectif est de parvenir à la mise en place d'un SPRO local dans 16 bassins d'emplois. 8 nouveaux SPRO locaux devraient donc être soutenus : Vallée Sud Grand Paris (T2), Plaine Commune (T6), Paris Ouest la Défense (T4), Paris Est Marne et Bois (T10), Ouest 95, Est 95, Sud-Ouest francilien, et Paris (T1).

Une animation régionale des têtes de réseau et des référents des SPRO locaux sera également mise en œuvre afin optimiser l'accueil et le conseil en orientation de tous les franciliens quel que soit leur statut.

Une dotation de **0,400 M€ en AE et CP** est proposée pour 2020.

932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Actions en faveur de la mobilité internationale

La dotation 2020 pour ce programme est de **3,920 M€** en AE et CPF.

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

La dotation de **3,850 M€** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) proposée en 2020 sur l'action "Aide à la mobilité internationale" est stable par rapport à 2019. Elle permettra d'accompagner les étudiants franciliens dans leur projet de mobilité. Les Bourses Mobilité Ile-de-France sont proposées aux étudiants inscrits en DUT, Licences, Masters et dans certains BTS, sous condition de ressources, et aux doctorants. Partir à l'étranger dans le cadre de ses études est aujourd'hui une composante forte de l'expérience étudiante qui permet d'acquérir des compétences et des softskills valorisables par la suite sur le marché du travail. La Région contribue ainsi à l'insertion des étudiants en donnant un coup de pouce à ceux que leur niveau de revenu pourrait empêcher de partir à l'étranger. Soutenir la mobilité des étudiants et des doctorants est aussi un facteur d'attractivité de l'Ile-de-France car ils sont les premiers ambassadeurs de notre région et de leur université ou école. C'est en partant de ce constat que les Trophées des étudiants-ambassadeurs ont été créés. Le premier concours qui s'est déroulé en 2019 visait la participation des étudiants au rayonnement à l'international de l'Ile-de-France, dans les pays où ils séjournent. Au vu de son succès, il sera poursuivi en 2020.

Action : Accueil des étudiants étrangers

En 2020, la dotation est de **0,070 M€**, comme en 2019, pour financer l'accueil d'étudiants et chercheurs étrangers à la Maison de l'Ile-de-France.

Programme : Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants

Ce programme est doté en 2020 de **5,480 M€** en AE et CPF

Action : Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

L'action en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur s'inscrit comme l'une des premières priorités du SRESRI. En 2020, l'aide au mérite et l'aide à la reprise d'études par le passage du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) continueront de favoriser l'accès aux études de nombreux Franciliens, grâce aux bourses d'un montant de 1 000 €.

L'enveloppe mobilisée en 2020, soit **4,680 M€**, permettra d'attribuer pour l'année universitaire 2020-2021 des aides au mérite pour tous les étudiants franciliens boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu la mention « très bien » au baccalauréat en Ile-de-France. L'enveloppe a été recalibrée et tient compte de la révision du dispositif votée en 2017 qui majorait le montant de l'aide à 1000 € attribuée pour une année au lieu de trois précédemment.

La mobilisation de cette enveloppe permettra également de soutenir une nouvelle promotion d'étudiants en DAEU éligibles à l'aide régionale en 2020-2021, à la fois à travers l'octroi d'une bourse pour 900 d'entre eux, mais également en participant au financement de l'ensemble des formations au DAEU dispensées par les universités franciliennes.

Par ailleurs, le budget des actions « cordées de la réussite », doublé en 2017 et porté à 0,600 M€ en 2018, de nouveau majoré en 2019 au titre des engagements pris dans le plan Région Solidaire est doté en 2020 de **0,800 M€** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP). Ce dispositif vise à encourager la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des élèves qui en ont la motivation et les capacités. La dotation permettra de financer les programmes d'accompagnement (tutorat collectif ou individuel en particulier, visites culturelles ou d'entreprises, activités sportives, etc.) mis en place par les établissements d'enseignement supérieur à destination de lycéens de première et terminale et de toucher davantage de jeunes lycéens, notamment professionnels.

Programme : Orientation et formations supérieures

La dotation budgétaire 2020 de **0,540 M€** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) permettra de financer différentes actions en déclinaison de la stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie adoptée en mai 2019.

Les « Trophées ORIANE » de l'orientation, initiés en 2018, ont été remaniés afin de mieux prendre en compte en 2020 les objectifs de la stratégie. L'appel à manifestation d'intérêt sera relancé en 2020 pour faciliter l'émergence, la détection, le soutien et le développement de projets de Smart Orientation mais également pour soutenir les projets portés par les acteurs de l'orientation œuvrant dans les réseaux locaux mis en place par la Région.

Cette enveloppe permettra également de financer des actions d'animation et de développement de l'expérience étudiante dans les résidences étudiantes et cités universitaires. Les actions soutenues devront impliquer les étudiants résidents, sur leur lieu de vie et dans leur quartier, avec l'objectif d'améliorer le vivre ensemble et favoriser les expériences collectives et le développement de nouvelles compétences. Une première action a été soutenue en 2019, avec le programme MAISON porté par l'association Article1. Ce soutien de la Région en faveur de nouvelles initiatives sera poursuivi en 2020.

Elle permettra également de prendre en charge les frais de gestion imputables en fonctionnement du programme IFPAI financé et présenté dans la section d'investissement.

Recherche

939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien aux compétences scientifiques et technologiques

Sur ce programme, **4,145 M€** en AE et CPF sont prévus pour mettre en place différents dispositifs et actions en faveur de l'attractivité des acteurs franciliens de la recherche, en termes de compétences et d'accueil notamment.

Action : Accueil et accompagnement des chercheurs

Cette action, qui mobilise **0,500 M€** en AE et en CPF, devrait dans la continuité des années précédentes, permettre le soutien au dispositif d'accueil des chercheurs étrangers porté par ACC&SS Paris-Île-de-France au sein des quatre centres de mobilité franciliens (Paris-Jourdan, Paris-Nord, Paris-Sud et Marne-la-Vallée) et des deux antennes locales (Évry et Créteil). Sera menée en 2020, une étude sur le panorama de l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers en Ile-de-France afin de rendre compte de l'évolution des besoins.

Action : Allocations de recherche et Chaires

L'enveloppe de **3,505 M€**, en AE et CPF permettra en premier lieu de lancer un nouvel appel à candidatures dans le cadre du dispositif "Chaires d'Excellence Blaise Pascal", lesquelles ont vocation à accueillir des chercheurs étrangers de toutes disciplines et de réputation mondiale, renforçant ainsi la visibilité et l'attractivité scientifique internationale de la Région Île-de-France.

En second lieu, il est prévu de poursuivre l'initiative « Paris Region PhD » lancée en 2019 visant à soutenir l'emploi scientifique francilien, à développer les compétences au sein des laboratoires et à favoriser l'insertion professionnelle des doctorants grâce à un programme d'allocations doctorales, sur des thématiques ciblées et prioritaires, en partenariat avec des entreprises). La montée en charge du dispositif Paris Region PhD se traduit par un objectif de 35 nouvelles allocations de 3 ans en 2020, qui s'ajoutent aux 30 allocations de 2019, et un total de 100 d'ici 2021 sur les trois exercices 2019, 2020, 2021.

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

Les **0,140 M€** inscrits sur cette action, en AE et en CPF, ont pour objectif de favoriser la tenue et la participation des chercheurs à des évènements scientifiques de dimension internationale, permettant de renforcer l'attractivité de l'Ile-de-France et de permettre l'accompagnement de la Région par des cabinets d'expertise de sa candidature à des projets européens.

Programme : Evaluations, études, actions support

Les dotations de ce programme dédié aux évaluations et études sont prévues à hauteur de **0,055 M€** en AE et CPF.

Action : Conseil scientifique régional

L'enveloppe est maintenue à hauteur de **0,010 M€** pour permettre le fonctionnement du Conseil Scientifique Régional.

Action : Evaluations, études, actions support

La proposition de **0,045 M€** est identique depuis 2017 et sera mobilisée pour divers achats de prestations nécessaires à la fois pour réaliser les actions et supports destinés à valoriser la politique régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, et mener les études indispensables à l'évaluation de l'action régionale. Ainsi, le partenariat avec The Conversation, initié en 2019, à l'occasion de l'évènement dédié aux Domaines d'Intérêt Majeur sera conforté.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Au total, sur cette action, **15,180 M€** en AE et en CPF, qui seront mobilisés pour soutenir en fonctionnement les Domaines d'intérêt majeur labellisés pour la période 2017-2020, ainsi que le biocluster Genopole situé sur le territoire d'Evry.

En 2020, un nouvel appel à projets Domaines d'Intérêt Majeur « émergents » relatifs aux thématiques des intrants, pesticides, glyphosates ainsi qu'à l'économie internationale, la souveraineté numérique et de la crypto-monnaie sera lancé en vue de financements pour la structuration de ces réseaux de recherche.

Parmi les nouvelles actions en faveur du renforcement des compétences scientifiques des laboratoires des DIM et de leur attractivité internationale, la Région espère un avis favorable de l'Europe suite au redépôt de son projet « Paris Region Fellowship » à l'appel à projets européen « Cofund ». Le projet déposé vise au recrutement de 52 postdoctorants au sein des DIM.

Programme : Soutien au dialogue sciences- société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,700 M€** en AE et CPF est proposée sur cette action pour le soutien aux acteurs franciliens de la culture scientifique et technique, afin d'accompagner des projets de diffusion de la culture scientifique auprès de tous les publics, et en particulier les plus jeunes et de participer au fonctionnement de la MISS (Campus Orsay). A cela s'ajoutent les projets de déploiement en Île-de-France de la plateforme Echosciences, réseau social des professionnels de la culture scientifique et de « Paroles de chercheurs », sur le modèle de ce qui est fait dans le cadre des master classes littéraires « Leçons de littérature ». L'objectif est de favoriser la diffusion de la démarche scientifique et de valoriser des parcours de scientifiques auprès des lycéens. Ces « Paroles de chercheurs » permettront au scientifique d'exposer son parcours personnel tout autant que sa démarche scientifique.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert

Une enveloppe dotée de **0,600 M€** en AE et CPF est proposée :

- pour développer des actions d'animation et de mise en réseau des différents acteurs qui interviennent sur le champ de la valorisation de la recherche et du transfert de technologie,
- pour assurer la gestion des appels à projets « SESAME Filières PIA » par Bpifrance et « Ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes » par la Caisse des Dépôts,
- pour mettre en place des actions prioritairement axées sur l'entrepreneuriat étudiant (Programme PEPITE Start'up à Station F, tremplin PEPITE, coordination inter-Pepite, Les Entrep'...).

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Enseignement supérieur

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
902 - Enseignement						
23 - Enseignement supérieur	208,026	56,350	84,575	83,800	35,070	60,931
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	6,883		2,300	2,300	1,700	0,583
HP23-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	0,200		0,100	0,100		
CP23-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	1,029		0,200	0,200	0,200	0,429
PJ23-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	5,654		2,000	2,000	1,500	0,154
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	198,240	54,130	80,025	80,000	32,000	60,345
HP23-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	6,271		1,000	1,000	2,000	2,271
CP23-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	18,083		2,000	3,000	3,000	10,083
PJ23-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	21,742		6,000	6,000	6,000	3,742
PR23-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	152,144	54,130	71,025	70,000	11,000	0,119
Orientation et formations supérieures	2,903	2,220	2,250	1,500	1,370	0,003
HP23-009 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	2,903	2,220	2,000 0,250	0,500 1,000	0,400 0,970	0,003
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	208,026	56,350	84,575	83,800	35,070	60,931
Total des CP sur AP antérieures à 2020	208,026		84,325	82,800	24,100	16,801
Total des CP sur AP 2020		56,350	0,250	1,000	10,970	44,130

INVESTISSEMENT

Recherche

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
909 - Action économique						
92 - Recherche et innovation	116,108	28,900	27,200	27,430	28,050	62,328
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	27,716	6,000	6,000	6,000	6,000	15,716
HP92-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	27,716		6,000	5,500	5,000	11,216
HP92-006 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	73,825		14,100	16,000	13,000	30,725
PJ92-006 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	2,377		2,000	0,300		0,077
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,300	0,100	0,100	0,130	0,050	0,120
HP92-007 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	0,300		0,100	0,080		0,120
Soutien aux transferts de technologie	11,890	4,500	5,000	4,000	4,000	3,390
HP92-008 écheancier des CP sur AP antérieures à 2020 échéancier des CP sur AP 2020	11,890		4,500	3,500	2,000	1,890
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	116,108	28,900	27,200	27,430	28,050	62,328
Total des CP sur AP antérieures à 2020	116,108		26,700	25,380	20,000	44,028
Total des CP sur AP 2020		28,900	0,500	2,050	8,050	18,300

FONCTIONNEMENT

Enseignement supérieur

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
931 - Formation professionnelle et apprentissage						
11 - Formation professionnelle	0,150	0,400	0,400	0,150		
113 - Formation certifiante des personnes en Accès à l'information et à l'orientation	0,150	0,400	0,400	0,150		
HP113-004						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,150		0,150			
échéancier des CP sur AE 2020		0,400	0,250	0,150		
932 - Enseignement						
23 - Enseignement supérieur	9,267	9,940	9,940	8,170	1,050	0,047
Actions en faveur de la mobilité internationale	4,989	3,920	3,920	4,500	0,450	0,039
HP23-004						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	4,989		3,450	1,500		0,039
échéancier des CP sur AE 2020		3,920	0,470	3,000	0,450	
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	3,700	5,480	5,480	3,200	0,500	
HP23-008						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	3,700		3,000	0,700		
échéancier des CP sur AE 2020		5,480	2,480	2,500	0,500	
Orientation et formations supérieures	0,578	0,540	0,540	0,470	0,100	0,008
HP23-009						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,578		0,400	0,170		
échéancier des CP sur AE 2020		0,540	0,140	0,300	0,100	0,008
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	9,417	10,340	10,340	8,320	1,050	0,047
Total des CP sur AE antérieures à 2020	9,417		7,000	2,370		0,047
Total des CP sur AE 2020		10,340	3,340	5,950	1,050	

FONCTIONNEMENT

Recherche

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
939 - Action économique						
92 - Recherche et innovation	36,782	20,680	20,680	20,225	14,600	1,957
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	8,154	4,145	4,145	4,000	3,000	1,154
HP92-001 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	8,154		3,500 4,145	2,000 0,645	2,000 2,000	0,654 0,500
Evaluations, études, actions support	0,025	0,055	0,055	0,025		
HP92-003 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	0,025		0,025 0,055	0,025 0,030		
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	26,480	15,180	15,180	15,000	11,000	0,480
HP92-006 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	26,480		10,180 15,180	10,000 5,000	6,000 5,000	0,300 0,180
Soutien au dialogue sciences- société	1,719	0,700	0,700	1,000	0,500	0,219
HP92-007 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	1,719		0,600 0,700	0,500 0,500	0,400 0,100	0,219
Soutien aux transferts de technologie	0,404	0,600	0,600	0,200	0,100	0,104
HP92-008 écheancier des CP sur AE antérieures à 2020 échéancier des CP sur AE 2020	0,404		0,404 0,600	0,200	0,100	0,104
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	36,782	20,680	20,680	20,225	14,600	1,957
Total des CP sur AE antérieures à 2020	36,782		14,709	12,500	8,400	1,173
Total des CP sur AE 2020		20,680	5,971	7,725	6,200	0,784

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur	52,650	51,044	80,725	68,245
	HP 2,250	2,084	2,476	1,229
	PJ		5,813	2,620
	CP		1,446	0,108
Recherche	PR 50,400	48,960	70,990	64,288
	28,900	28,584	40,000	24,420
	HP 28,900	28,584	38,600	20,620
	PJ CP PR		1,400	3,800
TOTAL	81,550	79,628	120,725	92,665
	HP 31,150	30,668	41,076	21,849
	PJ		7,213	6,420
	CP		1,446	0,108
	PR 50,400	48,960	70,990	64,288

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	52,650	51,044	80,725	68,245
23 - Enseignement supérieur	52,650	51,044	80,725	68,245
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			4,148	2,304
<i>HP23-001</i>			0,065	0,393
<i>CP23-001</i>				0,050
<i>PJ23-001</i>			4,083	1,861
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			4,148	2,304
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,400	48,960	74,302	65,256
<i>HP23-002</i>			0,136	0,151
<i>CP23-002</i>			1,446	0,058
<i>PJ23-002</i>			1,730	0,759
<i>PR23-002</i>	50,400	48,960	70,990	64,288
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,400	48,960	74,302	65,256
Orientation et formations supérieures	2,250	2,084	2,275	0,685
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	1,000	0,970	1,125	0,485
Transition numérique des établissements ESR	1,250	1,114	1,150	0,200
TOTAL	52,650	51,044	80,725	68,245
HP	2,250	2,084	2,476	1,229
PJ			5,813	2,620
CP			1,446	0,108
PR	50,400	48,960	70,990	64,288

Recherche

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
909 - Action économique	28,900	28,584	40,000	24,420
92 - Recherche et innovation	28,900	28,584	40,000	24,420
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	5,500	6,825	7,000	4,472
<i>HP92-001</i>				
Soutien aux équipements de recherche	5,500	6,825	7,000	4,472
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	19,800	17,650	26,900	17,910
<i>HP92-006</i>	19,800	17,650	25,500	14,110
<i>PJ92-006</i>			1,400	3,800
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	19,800	17,650	26,900	17,910
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,189	0,100	0,071
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,189	0,100	0,071
Soutien aux transferts de technologie	3,500	3,920	6,000	1,967
<i>HP92-008</i>				
Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR	3,000	2,920	4,000	1,327
Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus	0,500	1,000	2,000	0,640
TOTAL	28,900	28,584	40,000	24,420
HP	28,900	28,584	38,600	20,620
PJ			1,400	3,800

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

2,304 M€ de crédits de paiement seront mandatés sur ce programme pour couvrir les engagements antérieurs.

Programme : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Au total sur ce programme, **48,960 M€** d'autorisations de programme ont été affectés ce qui porte le taux d'affectation à 97 % et **65,256 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Fin 2019, la Région aura engagé 285,13 M€ au titre du CPER (hors avances pour le compte de l'Etat) soit 72,36%.

Action : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Les affectations s'établissent à **48,960 M€** en autorisations de programme et les mandatements à **65,256 M€** en crédits de paiement.

Les opérations principales financées en 2019 sont :

La construction d'un pôle universitaire à Porte de la Chapelle (1,2 M€) : la Région subventionne à hauteur de 33% ce projet de construction d'environ 13 000 m² pour des formations de licence et de master professionnel de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Ce projet accueillera également une bibliothèque, un espace d'initiatives étudiantes et un restaurant universitaire. La dotation 2019 a permis de financer les travaux de consolidation des sols.

La construction du Bâtiment « 1^{ère} Pierre » Val d'Europe (12 M€) : la dotation 2019 a permis de lancer les travaux de construction de ce bâtiment universitaire d'enseignement financé à hauteur de 73% par la Région. Le maître d'œuvre a été choisi en 2019 suite à un concours, les études sont en cours et les travaux débuteront tout début 2020.

L'équipement du bâtiment de recherche EHESS (1,4 M€) : les crédits de 2019 ont permis de prendre en charge le premier équipement de ce projet entièrement financé par la Région et dont les études et travaux ont fait l'objet d'affectations les années précédentes. Les travaux ont débuté début 2019 et se termineront en décembre 2020.

Le financement de l'équipement pour le GED (6 M€) sur le campus Condorcet à Aubervilliers : les travaux du grand équipement documentaire ont commencé en 2018 et les équipements ont été pris en charge grâce à la dotation 2019.

La construction d'un bâtiment pour l'IUT de Neuville (2 M€) : le projet porté par l'Université de Cergy-Pontoise vise le regroupement des formations de l'IUT (actuellement dispersées sur 4 sites) dans un bâtiment unique situé à Neuville-sur-Oise, pour près de 1700 étudiants. Le site de Neuville, a vocation à devenir le pôle « sciences expérimentales et ingénierie » du Campus international Paris Seine et à permettre la mise en place d'un écosystème complet, centré sur l'innovation industrielle. La dotation 2019 a permis de subventionner l'ensemble des études, diagnostics et travaux préalables avant la phase construction.

La rénovation du bâtiment Perrin pour l'institut Henri Poincaré (3 M€) : les travaux préparatoires (désamiantage et dépollution) ont eu lieu en 2018 et la dotation 2019 a permis de subventionner les travaux de réhabilitation.

L'amélioration de l'offre de restauration étudiante du CROUS (5,2 M€) : la dotation 2019 a permis la création d'un restaurant universitaire dans le cadre de la restructuration du bâtiment de l'Illustration (campus Université Paris-13 Nord) à Bobigny (3,5 M€), la réhabilitation du restaurant universitaire « le Parc », à Cergy-Pontoise (1,7 M€).

Les études et diagnostics pour le réaménagement de l'espace muséal de l'Observatoire de Meudon 0,2 M€ (d'environ 200 m², 25 000 visiteurs/an) qui permettra l'ouverture au public de la grande coupole.

La restructuration du Centre du Don des Corps (1,2 M€) au sein du site des Saints-Pères, de la faculté de médecine de l'université Paris Descartes.

La réhabilitation et la construction du campus Vauquelin (7 M€) a offert à l'école Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles (ESPCI) les moyens d'être attractive au sein du pôle universitaire et de recherche de la Montagne Ste-Geneviève à Paris. La dotation a permis de financer à 78 % les travaux pour la construction du bâtiment en cœur d'ilot.

La réhabilitation de la maison internationale de la CIUP (3,16 M€), vise à améliorer son usage à la fois pour les résidents, le grand public et le personnel. Des services aujourd'hui dispersés au sein de la cité y seront implantés. La dotation a permis de subventionner à 44 % le lancement des travaux fin 2019 pour une durée de 2 années.

La construction du site francilien d'AgroParisTech et des laboratoires associés de l'INRA (5,8 M€) permettra de créer sur le plateau de Saclay, un campus d'enseignement supérieur et de recherche de visibilité mondiale. Le projet immobilier regroupe toutes les implantations franciliennes de ces établissements. La dotation 2019 a permis le financement de la phase des travaux prévue sur 27 mois à partir de début 2019. L'ouverture est envisagée à la rentrée 2021.

Programme : Orientation et formations supérieures

Une affectation de **2,084 M€** a été votée en 2019 sur l'ensemble de ce programme soit un taux d'affectation de 93%.

La prévision de mandatement en CPI est de **0,685 M€**.

Action : Orientation et formations supérieures

Une dotation de **0,970 M€** a été votée dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir régionalisé. L'axe 3 du PIA « soutien à l'ingénierie de formation professionnelle et d'offres d'accompagnement innovantes » opéré par la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) permet de financer à parité Etat-Région des projets pour développer de nouvelles formations, courtes, professionnalisantes en partenariat avec les entreprises. L'appel à projet a été lancé en fin d'année.

0,485 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Transition numérique des établissements ESR

Pour concilier « Smart Région » et « SRESRI » auprès des établissements d'enseignement supérieur, la Région a lancé en 2019 un troisième Appel à Manifestation d'Intérêt ciblé plus particulièrement cette année sur l'intelligence artificielle et l'attractivité des campus.

Cette 3^{eme} édition des « Trophées Edtech » a permis de sélectionner 8 projets numériques innovants menés en partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur publics et des entreprises innovantes du secteur pour une subvention région de **0,914 M€**, des projets moins nombreux mais plus structurants pour les établissements.

Une enveloppe de **0,200 M€** a permis de soutenir, à l'instar du soutien apporté en 2018 à la Digitale Académie de Montereau, l'implantation de 6 nouveaux lieux d'accès de proximité à l'enseignement

supérieur sur les sites du sud Seine et Marne à Meaux, Melun et Chelles ainsi qu'à Trappes (78), Sartrouville,(78), Beaumont-sur-Oise (95).

L'ambition de la Région Île-de-France est de devenir la première « Smart Region » d'Europe. Ceci implique de mettre les nouveaux usages numériques au cœur des politiques publiques qu'elle conduit dans tous les domaines, dont l'enseignement supérieur, pour en faciliter l'accès aux jeunes qui en sont éloignés pour des raisons géographiques ou sociales. Cela permettra également la réduction des fractures territoriales sur son territoire.

0,685 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés.

Recherche

909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien aux compétences scientifiques et technologiques

Action : Soutien aux équipements de recherche

6,825 M€ ont été affectés au cours de l'année sur cette action, soit un budget réalisé à hauteur de 124% et 18,6% de plus qu'en 2018.

16 projets d'équipements scientifiques et technologiques (7 de plus qu'en 2018) ont pu être financés, sur les 46 déposés dans le cadre de l'appel à projets SESAME 2019. Ces projets étaient répartis selon les thématiques suivantes : 14 en biologie/santé, 9 en imagerie médicale, 9 en sciences de la matière, 6 en physique, 3 en sciences de la Terre et 3 en Sciences Humaines et Sociales.

La Région s'est appuyée sur les COMUE pour pré-sélectionner les projets des établissements. Ceux « hors COMUE » ont néanmoins pu déposer les leurs. Au final, ont été retenus : quatre projets de Paris Sciences et Lettres et de Paris Saclay, trois projets de Sorbonne Paris Cité et de Sorbonne Université, ainsi que deux hors COMUE.

Dans ce montant est compris 0,300 M€, réaffectés, pour financer le solde d'un projet SESAME antérieur.

La prévision de mandatement est de **4,472 M€** sur cette action.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

17,650 M€ ont été affectés en faveur des projets d'investissement d'une partie des DIM labellisés en 2016 et du GIP Genopole, soit 89,1% du budget alloué.

La prévision de mandatement est de **17,910 M€** sur ce programme.

Une enveloppe de 12,550 M€, soit 8% de plus qu'en 2018, a en premier lieu été mobilisée sur cette action, afin que des équipements scientifiques et des projets de recherche puissent être mis en place par les acteurs scientifiques impliqués dans douze des treize Domaines d'Intérêt Majeur, le DIM Math'innov n'ayant fait aucune demande de financement d'équipements. Pour la première année, les « DIM émergents », labellisés DIM de plein exercice en novembre 2018 ont pu bénéficier d'autorisations de programme.

Les montants attribués, différents de ceux de 2018, sont les suivants : 1,800 M€ pour Santé humaine et santé animale (1Health), 1,600 M€ pour Astrophysique et les conditions d'apparition de la vie (ACAV+), 1,500 M€ pour Science et ingénierie pour les technologies quantiques (SIRTEQ), Thérapie génique et Technologies innovantes pour les Sciences de la Vie (ELICIT), 1,400 M€ pour Qualité de l'air : impacts sanitaires et innovations technologiques et politiques (QI2), 1,000 M€ pour Sciences des solides poreux (Respose), et Matériaux anciens et patrimoniaux (MAP), 0,600 M€ pour Longévité et vieillissement, 0,450 M€ pour Sciences du texte et connaissances nouvelles (STCN) et 0,100 M€ pour Islam en Ile-de-France / histoire, culture et société (PhasIF et Sciences Informatiques (RFSI).

Cette enveloppe a permis également d'apporter une participation régionale de 5,100 M€ au programme d'investissement 2019 du groupement d'intérêt public (GIP) Genopole, en baisse de 0,500 M€ par rapport à 2018. Le financement de la Région était dédié à l'acquisition d'équipements pour les laboratoires du site, l'acquisition d'espaces et la réalisation de travaux d'aménagement de locaux facilitant l'accueil de laboratoires.

Programme : Soutien au dialogue Sciences- Société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,189 M€**, près de 2 fois plus que celle prévue, a été mobilisée pour le soutien en investissement, complémentaire du soutien en fonctionnement, de 20 des 38 projets de diffusion de la culture scientifique retenus à l'issue de la procédure annuelle d'appel à projets.

La prévision de mandatement s'élève à **0,071 M€**.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

3,920 M€ ont été affectés en 2019, soit une affectation de 112% sur ce programme, pour développer les collaborations entre laboratoires et entreprises et favoriser la valorisation de la recherche en vue de la création d'entreprises.

La prévision de mandatement s'élève à **1,967 M€**.

Action : Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR

Dans le cadre de cette action, **2,920 M€** ont été affectés dans le cadre de l'intervention de la Région sur les volets 2 « accompagnement et transformation des filières » et 3 « Ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes » du Programme des Investissements d'Avenir (PIA 3) régionalisé.

A pu ainsi être lancé pour sa seconde édition un appel à projets, en partenariat avec l'Etat, en faveur de la transformation des filières industrielles en vue du cofinancement d'équipements technologiques ou de plateformes au sein d'établissements de recherche publique, ouverts aux PME/ETI. Quatorze projets ont été déposés et cinq sélectionnés pour un financement, moitié avance remboursable et moitié subvention, à parité entre l'Etat et la Région et à hauteur de 4,300 M€ au total.

A également été lancé un nouvel appel à projets « offres d'accompagnement innovant », amenant les étudiants, doctorants et chercheurs vers le transfert de leur technologie et vers la création d'entreprises.

1,327 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus

L'enveloppe a été réalisée à hauteur de **1,000 M€** en AP, soit deux fois plus qu'inscrit au BP 2019. Ces lieux permettent à la fois d'assurer les transferts de connaissances et/ou de technologies entre les activités d'enseignement et de recherche de ces établissements et les entreprises en vue de la création d'entreprises et de renforcer l'attractivité des campus, en offrant des « hubs » de convivialité et de vie.

Un nouveau lieu emblématique a ainsi pu bénéficier de financements régionaux : le projet de l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (ICM) de création d'un accélérateur dédié aux technologies médicales et à l'intelligence artificielle en santé. Troisième site d'incubation de l'ICM, situé au 187 rue Chevaleret Paris 13ème, stratégiquement situé à mi-chemin entre l'ICM et Station F, il permettra à l'ICM d'une part de renforcer ses capacités d'accueil et de devenir le premier lieu européen pour l'entrepreneuriat en neurosciences et d'autre part d'améliorer la lisibilité de son offre.

0,640 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur	10,250 10,250	9,848 9,848	10,250 10,250	8,476 8,476
Recherche	20,800 20,800	20,242 20,242	20,800 20,800	18,470 18,470
TOTAL	31,050 31,050	30,090 30,090	31,050 31,050	26,946 26,946

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
931 - Formation professionnelle et apprentissage		0,200		0,050
11 - Formation professionnelle		0,200		0,050
113 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi		0,200		0,050
Accès à l'information et à l'orientation		0,200		0,050
<i>HP113-004</i>				
Service public régional de l'orientation - SPRO		0,200		0,050
932 - Enseignement	10,250	9,648	10,250	8,426
23 - Enseignement supérieur	10,250	9,648	10,250	8,426
Actions en faveur de la mobilité internationale	3,950	3,747	3,950	3,676
<i>HP23-004</i>				
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	3,850	3,677	3,850	3,600
Accueil des étudiants étrangers	0,100	0,070	0,100	0,076
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	5,750	5,385	5,750	4,600
<i>HP23-008</i>				
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur	5,750	5,385	5,750	4,600
Orientation et formations supérieures	0,550	0,516	0,550	0,150
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	0,550	0,516	0,550	0,150
TOTAL	10,250	9,848	10,250	8,476
HP	10,250	9,848	10,250	8,476

Recherche

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
939 - Action économique	20,800	20,242	20,800	18,470
92 - Recherche et innovation	20,800	20,242	20,800	18,470
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	3,700	4,205	3,645	1,915
<i>HP92-001</i>				
Accueil et accompagnement des chercheurs	0,500	0,500	0,100	0,500
Allocations de recherche et Chaires	3,000	3,680	3,445	1,364
Soutien aux coopérations scientifiques	0,200	0,025	0,100	0,051
Evaluations, études, actions support	0,060	0,053	0,055	0,055
<i>HP92-003</i>				
Conseil scientifique régional	0,015	0,008	0,010	0,010
Evaluations, études, actions support	0,045	0,045	0,045	0,045
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	15,690	14,819	15,800	15,000
<i>HP92-006</i>				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	15,690	14,819	15,800	15,000
Soutien au dialogue sciences- société	0,750	0,807	0,700	0,900
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,750	0,707	0,700	0,600
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)		0,100		0,300
Soutien aux transferts de technologie	0,600	0,358	0,600	0,600
<i>HP92-008</i>				
Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert	0,600	0,358	0,600	0,600
TOTAL	20,800	20,242	20,800	18,470
HP	20,800	20,242	20,800	18,470

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

931 - Formation professionnelle et apprentissage

11 - Formation professionnelle

113 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi

Programme : Accès à l'information et à l'orientation

Action : Service public régional de l'orientation - SPRO

Dans le cadre de l'axe 2 de la stratégie régionale, la Région entend mettre en œuvre la territorialisation du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) à l'échelle pertinente des bassins d'emploi, échelle choisie également pour l'application des politiques de développement économique, d'emploi et de formation. L'objectif est de créer un réseau local du SPRO à même de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires, compte tenu des caractéristiques de leur bassin de résidence. En d'autres termes, il s'agit ici de construire un service public de premier niveau d'accueil et d'information sur les métiers, la formation et l'emploi, ce qui suppose un travail en commun et une synergie de l'ensemble des acteurs tant au niveau régional qu'au niveau des bassins.

Pour la création et l'animation du réseau local de l'orientation dans chaque bassin, la Région et un organisme partenaire du SPRO (appelé référent du bassin) contractualiseront une convention dite « coopération public public ». Le rôle de ce référent sera de faire le lien entre les acteurs du bassin et les services régionaux et d'animer le réseau des acteurs de l'orientation.

La Région participe financièrement à la création et l'animation du réseau de l'orientation dans le bassin à hauteur maximale de 25 000 euros par année civile et par Référent, avec une prévision de 8 bassins soit une affectation d'AE de **0,200 M€** en 2019, 16 bassins en 2020 et 25 bassins en 2021. Cette somme est prise sur les crédits du PIC.

0,050 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement sur cette action.

932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Actions en faveur de la mobilité internationale

Une enveloppe de **3,747 M€** a été affectée en 2019 contre 3,65 M€ en 2018 et 3,18 M€ en 2017 pour soutenir la mobilité internationale de francilien. L'ensemble des programmes ont profité de cette augmentation.

La prévision de mandatement en crédits de paiement est de **3,676 M€**.

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

Bourses Mobilité IDF

Une dotation régionale de **3,120 M€** a été affectée en 2019 pour l'aide à la mobilité internationale des étudiants en DUT, Licences ou Masters en universités, grands établissements et écoles pour soutenir les projets de 91 établissements. Il s'agit d'un soutien en augmentation de + 4 % par rapport à 2018 (3 M€), dotation qui était déjà en hausse de + 5 % et par rapport à l'année 2017 (2,852 M€).

Une enveloppe d'un montant de **0,200 M€** a été affectée en 2019 permettant à 67 doctorants d'effectuer des travaux de recherche en sciences humaines et sociales à l'étranger. C'est moins qu'en 2018 où un effort particulier avait pu être consenti par redéploiement de crédits en fin d'année.

Egalement, **0,204 M€** auront été dédiés en 2019 à la mobilité des BTS, pour favoriser les séjours à l'étranger de 408 étudiants franciliens en BTS en participant au financement de leur stage à l'étranger, réalisé durant l'année universitaire 2018-2019, soit une augmentation de 2,5% par rapport à 2018.

Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Ile-de-France

0,153 M€ auront été consacrés à l'animation et aux récompenses des lauréats du programme Etudiants-Ambassadeurs. 56 candidats ayant été au bout de la démarche avec la réalisation durant leur mobilité à l'internationale d'un projet de valorisation de l'Ile-de-France auront été récompensés par un prix allant de 500 à 3.000 €.

Au total, **3,600 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Accueil des étudiants étrangers

0,070 M€ auront permis, grâce au paiement de droits réservataires, d'accueillir 77 étudiants et chercheurs étrangers à la Maison de l'Ile-de-France.

Programme : Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants

Une enveloppe de **5,400 M€** a été affectée en 2019 sur ce programme pour financer les bourses « Aide au mérite » et au DAEU mais également le coût de la formation des DAEU et les cordées de la réussite.

La prévision de mandatement en crédits de paiement est de **4,600 M€**.

Action : Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Pour l'aide régionale au mérite **2,750 M€** ont été affectés en 2019 au titre du paiement des aides au mérite pour l'année 2019-2020 des étudiants boursiers éligibles suite à leur réussite au bac en juin 2019. C'est la première année où l'application de la réforme votée en 2017 s'applique pleinement avec des versements majorés à 1000 € sur une année.

Durant l'année universitaire 2018-2019, l'aide régionale au mérite a globalement bénéficié à 3 394 étudiants boursiers franciliens,. Parmi eux, 2 089 sont de nouveaux bénéficiaires (bacheliers mention « Très Bien » 2018) et 1353 bénéficiaires de la première promotion du dispositif (bacheliers 2016).

L'année 2018-2019 était la dernière année de soutien de la première promotion de bacheliers méritants (2016).

0,075 M€ ont également été attribués au CROUS de Paris au titre de la participation aux frais de gestion du dispositif régional.

0,850 M€ ont été consacrés au soutien au passage du DAEU – diplôme d'accès aux études universitaires- afin d'accompagner 850 étudiants durant l'année universitaire 2019-2020 en leur versant une aide réévaluée à 1000 €, soit davantage que sur l'année 2018-2019 où 811 étudiants avaient été aidés. Depuis le lancement de ce dispositif en 2016, 2 194 franciliens ont bénéficié d'une aide régionale pour leur reprise d'études et la préparation au DAEU.

1,124 M€ ont été versés à 13 universités franciliennes pour cofinancer la mise en œuvre des cours de préparation au diplôme d'accès aux études universitaires. Le financement de la Région représente en moyenne 51 % du budget de ces formations mais avec des parts très variables d'une université à l'autre (entre 28 et 71 %).

Cette enveloppe comporte **0,953 M€** correspondant à la subvention classique de fonctionnement pour l'année universitaire 2019-2020 pour 13 universités et 0,172 M€ au titre du Pacte Régional Investissement Compétences (PRIC), signé entre l'Etat et la Région Ile-de-France le 4 avril 2019 et financé sur le budget de la formation professionnelle.

Ces crédits PRIC permettent d'accompagner des projets spécifiques proposés par 3 universités (Paris Diderot, Paris Nanterre et Paris 13) pour des publics particuliers (migrants, étudiants empêchés) ou ciblés sur l'enseignement à distance.

Une enveloppe de **0,757 M€** aura été consacrée par la Région en 2019. 43 cordées de la réussite dont 32 nouvelles et 11 renouvellements. Pour cette année scolaire, 21 576 lycéens (issus de 409 lycées franciliens) auront ainsi bénéficié d'un accompagnement.

Programme : Orientation et formations supérieures

Des affectations de **0,516 M€** ont été effectuées en 2019. La prévision de mandatement en crédits de paiement est de **0,150 M€**. Le budget de ce programme a fortement augmenté car la stratégie régionale de l'information et de l'orientation a été votée au mois de mai 2019 et sa déclinaison en actions concrètes a commencé sans attendre. Il comporte en outre 0,200 M€ affectés au titre du PRIC Programme Régional d'investissement dans les Compétences.

Action : Orientation et formations supérieures

Une enveloppe de **0,197 M€** a été engagée pour la deuxième édition des Trophées Oriane qui a permis de récompenser 8 projets innovants émanant de 3 entreprises de type start-up, et 5 membres du Service Public Régional de l'Orientation.

Une enveloppe de **0,140 M€** a été engagée pour le déploiement et l'optimisation du Service Public Régional de l'Orientation. La stratégie régionale de l'orientation prévoit le déploiement dans les bassins d'emploi d'un service public régional de l'orientation -SPRO- animé par un référent. La région a donc mis en place dès 2019 cette animation et un financement a été attribué à travers des contrats de coopération public-public pour 8 réseaux locaux : Grand Orly (T12), Sud 77, Versailles Saclay, Roissy Le Bourget, Porte Sud du Grand Paris, Grand Paris Sud Est Avenir (T11), Marne la Vallée Est ensemble (T8). Un marché a également été prévu pour désigner une assistance à maîtrise d'ouvrage régionale pour l'animation de tous les acteurs de l'orientation au niveau régional incluant les têtes des 22 réseaux ainsi que les référents des SPRO dans les bassins.

Il importe que les acteurs de l'emploi et de l'orientation se connaissent mieux pour délivrer une information complète et fiable. Le bassin d'emploi est l'échelon pertinent pour créer une véritable dynamique entre les acteurs de l'orientation et de l'emploi et renforcer les liens avec les besoins économiques du territoire. Néanmoins un pilotage régional fort sera le garant des orientations de la stratégie régionale, de la bonne mise en œuvre des actions et de la cohésion entre les bassins favorisant l'égalité de traitement entre les citoyens.

Une enveloppe de **0,050 M€** a été attribuée à Défi Métiers pour accompagner la région sur différents sujets importants dans le cadre de la stratégie régionale de l'information et de l'orientation, comme la professionnalisation des conseillers CEP, l'appui technique dans l'organisation des instances de l'orientation (CREFOP, réunions têtes de réseau, comité de pilotage des bassins) et de certains événements (les matinales de l'orientation, les assises, le séminaire CEP). Défi Métier a également réalisé des « portraits de bassin » pour aider à la mise en place des premiers SPRO dans les bassins d'emploi.

Une enveloppe de **0,100 M€** a été engagée pour soutenir une expérimentation concernant le logement étudiant menée par l'association Article 1. Le programme MA1SON a pour objectif d'apporter aux étudiants issus de milieux populaires (boursiers entre 18 et 25 ans) un accès privilégié à un logement social et le transformer en espace de socialisation, d'apprentissage et d'engagement destiné à favoriser leur responsabilité citoyenne, leur réussite et leur insertion professionnelle.

Enfin un enveloppe de **0,029 M€** au titre des frais de gestion relatifs à l'instruction des projets « SESAME PIA Filières dans le cadre du programme PIA 3 régionalisé.

Au total sur cette action, la consommation en crédits de paiement devrait être de **0,150 M€**.

Recherche

939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien aux compétences scientifiques et technologiques

4,205 M€ ont été affectés sur ce programme.

Action : Accueil et accompagnement des chercheurs

0,500 M€ ont été dédiés à l'activité du réseau ACC&SS Paris-Île-de-France, en faveur du soutien à l'accueil des chercheurs étrangers en mobilité et donc de l'attractivité de notre territoire. Ce réseau, dont la coordination est assurée par la CIUP, fédère quatre centres implantés sur sept sites en Ile-de-France : Acc&ss Paris Nord, Acc&ss Paris Centre, Acc&ss Paris Est, Acc&ss Science accueille sur le territoire sud francilien. Les centres Acc&ss Paris Nord, Acc&ss Paris Centre et Acc&ss Paris Est sont gérés par la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP). Le centre Acc&ss Science accueille est géré par l'association Science Accueil.

0,500 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Action : Allocations de recherche et Chaires

3,680 M€ ont été mobilisés sur cette action et répartis comme suit :

- 0,680 M€ pour le financement à 100% par la Région de quatre "Chaires d'excellence" (dites "Blaise Pascal") sur vingt-trois candidatures. Ces chaires d'excellence ont vocation à accueillir des chercheurs étrangers de toutes disciplines et de réputation mondiale, renforçant ainsi la visibilité et l'attractivité de la Région Île-de-France. Les chercheurs retenus en 2019, viennent de l'Institut de Technologie de l'Etat de Géorgie, de l'Université de Glasgow, de l'Université du Connecticut et de l'Institut de technologie du Massachusetts. Comme pour d'autres appels à projets, la Région s'est appuyée sur les COMUE.

- 3,000 M€ pour le financement de trente allocations de recherche doctorales de recherche « Paris Region PhD » sur les soixante-quinze projets déposés au premier appel à projets de ce nouveau dispositif.

Celui-ci s'adresse à tous les laboratoires souhaitant accueillir des doctorants, recrutés sur la base de l'excellence de leur profil scientifique, et dont le projet de recherche, en lien avec les thématiques des Domaines d'Intérêt Majeur, doit être co-construit en partenariat avec un acteur socio-économique. Les 30 projets retenus adressaient en priorité les enjeux suivants : intelligence artificielle, robotique, machine learning, big data, calcul intensif, quantique, cryptographie, réalité virtuelle, modélisation..., de toutes les disciplines : sciences de la vie, science physique, mathématiques, sciences humaines et sociales (20 % des projets)..., intégrant une approche interdisciplinaire (près de la moitié des projets relèvent des thématiques environnementales, patrimoniales, en santé et humanités numériques).

1,364 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

0,025 M€ ont été mobilisés pour financer la prestation du cabinet de consultants retenu pour le redépôt du projet européen Cofund.

0,051 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Evaluations, études, actions support

0,053 M€ ont été affectés sur ce programme et **0,055 M€** devraient être mandatés sur ce programme.

Action : Conseil scientifique régional

Une enveloppe de **0,008 M€** a été affectée pour permettre le fonctionnement du nouveau Conseil scientifique régional, en particulier pour accompagner la mobilisation de ses vingt membres sur la procédure de labellisation des nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur (DIM), mais aussi pour contribuer à l'évaluation des dispositifs et soutiens que la Région apporte aux communautés scientifiques.

Action : Evaluations, études, actions support

0,045 M€ ont été affectés sur cette action pour financer notamment des actions de communication et d'achat de visibilité.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Une enveloppe de **14,819 M€** a été mobilisée afin de soutenir en fonctionnement, à hauteur de :

- 10,600 M€, les 13 nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur labellisés sur la période 2017-2020. Le soutien de la Région porte sur des allocations de recherche (doctorales et postdoctorales), des colloques scientifiques, etc.
- 4,142 M€ le fonctionnement du GIP Genopole, soit 0,525 M€ de moins qu'en 2018 et 0,060 M€ pour une étude le modèle juridico-économique de Genopole.
- 0,017 M€ de réaffectations de subventions caduques.

15,000 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Soutien au dialogue sciences- société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,707 M€** en AE a été mobilisée sur cette action, dont 0,635 M€ pour le lancement de l'appel à projets annuel CSTI 2019 « La science pour tous » destiné à favoriser la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, auprès de tous les publics, en particulier les scolaires.

Trente-huit projets de médiation scientifique organisés en Île-de-France, sur les soixante reçus, ont ainsi été co-financés dans le cadre de cet appel à projets, destiné à encourager des actions développant la capacité des citoyens à se saisir des enjeux liés aux avancées des connaissances scientifiques, techniques ou industrielles et à inciter les interactions entre laboratoires, associations et entreprises. Cette enveloppe a aussi permis de financer pour la seconde année le fonctionnement de la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS) pour 0,055 M€ et de réaffecter des crédits pour des projets dont les subventions étaient caduques (0,017 M€).

0,600 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)

Une affectation de **0,100 M€** a été réalisée pour permettre le versement d'une subvention tombée en caducité.

0,300 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert

0,358 M€ ont été mobilisés sur cette action, répartis comme suit :

- 0,279 M€ en faveur de plusieurs programmes en faveur de l'entrepreneuriat étudiant ont été reconduits en 2019 : Prix PEPITE Tremplin Île-de-France, PEPITE Start'up à Station F, soutien aux projets des étudiants entrepreneurs franciliens, les Entrep' en Île-de-France,

- 0,079M€ en faveur de Bpifrance et de la Caisse des Dépôts comme frais de gestion et d'instruction

pour les appels à projets « SESAME PIA Filières » et « Offres d'accompagnement innovant », dans le cadre du programme PIA 3 régionalisé.

0,600 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

